



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2023

DÉLIBÉRATION
N° 2023-03-DEL-188

OBJET :
FINANCES –
AFFECTATION
DÉFINITIVE DES
RÉSULTATS 2022

RAPPORTEUR :
M. LE MAIRE

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS/
REPRESENTES : 33

VOTANTS : 33

Le 29 mars 2023 à 19h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 23 mars 2023.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND, Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Christophe MARGAT, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Amandine BENOIST, Madame Frédérique MAHER, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT, Madame Fabienne TANTI.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL à Madame Catherine EVANO,
Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN,
Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES,
Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST,
Madame Paméla BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON,
Monsieur Hassan AHSSAKOU à Madame Sophie KERIGNARD,
Monsieur Fernando MENDES à Madame Bérengère VOILLOT,

EXCUSÉ(S) :

...

ABSENT(S) :

...



OBJET : FINANCES – AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2022

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L. 2311-5 et R. 2311-11 et suivants,

VU le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le Comptable public et le compte administratif 2022,

VU l'avis rendu par la Commission des finances et des ressources humaines dans sa séance du 23 mars 2023,

CONSIDÉRANT qu'après adoption du compte administratif de la Commune de Triel-sur-Seine pour 2022, il convient de se prononcer sur l'affectation des résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2022 :	+ 1 815 656,86 €
Résultat antérieur reporté :	+ 2 930 152,86 €
Résultat cumulé au 31/12/2022 :	+ 4 745 809,72 €

Section d'investissement :

Déficit de l'exercice 2022 :	- 1 944 414,43 €
Résultat antérieur reporté :	- 556 619,35 €
Résultat cumulé au 31/12/2022 :	- 2 501 033,78 €
Balance des restes à réaliser :	- 252 805,19 €
Besoin de financement :	- 2 753 838,97 €

Affectation des résultats :

Résultat de fonctionnement reporté R002 : 1 991 970,75 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté D001 : 2 501 033,78 €
Excédents de fonctionnement capitalisés R1068 : 2 753 838,97 €.

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré **à la majorité (contre : Sophie KERIGNARD, Anne LAPORTE, Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Line WENZEL, Hassan AHSSAKOU, Souad BENDJEDDOU, Yvon ROSCONVAL, Ahcène MEBARKI – abstention : Bérengère VOILLOT, Amandine BENOIST, Marc FONTAINE, Florent BEQUIGNON, Paméla BUQUET-MAIRE, Valérie LENORMAND).**

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : D'ADOPTER l'affectation des résultats de la Commune pour 2022 tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



La secrétaire de séance,

Françoise POIRRIER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture, contrôle de légalité) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>